

N° 39051

Le 4 juin 2020

June 4, 2020

ENTRE :

BETWEEN:

Halima Mhaichar

Halima Mhaichar

Demanderesse

Applicant

- et -

- and -

Commission des normes, de l'équité, de la
santé et de la sécurité du travail

Commission des normes, de l'équité, de la
santé et de la sécurité du travail

Intimée

Respondent

- et -

- and -

Procureure générale du Québec et
Crocs Canada Inc.

Attorney General of Quebec and
Crocs Canada Inc.

Intervenantes

Intervenors

JUGEMENT

JUDGMENT

La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec (Montréal), numéro 500-09-027331-180, 2019 QCCA 2041, daté du 28 novembre 2019, est rejetée sans dépens.

The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Quebec (Montréal), Number 500-09-027331-180, 2019 QCCA 2041, dated November 28, 2019, is dismissed without costs.

J.C.C.

- 2 -

N° 39051

C.J.C.